

## COPIE DE RÉOLUTION

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 20 septembre 2011, au Centre récréatif et communautaire de la Vallée-de-la-Gatineau situé au 5, rue de la Polyvalente, dans la ville de Gracefield à compter de 18 heures, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le préfet Pierre Rondeau.

2011-R-AG284 Forêt de proximité

---

**Considérant** que la MRCVG, gère depuis 2001, un service de TPI;

**Considérant** que malgré la crise forestière et économique de 2006 à 2011, nous avons pu respecter nos engagements et surtout demeurer un partenaire dans l'économie de la région;

**Considérant** qu'un comité régional, territoire MRCVG, étudie depuis février 2011 la rentabilité et le bienfait des retombées d'une forêt de proximité efficace, rentable et qui peut supporter les communautés dans le développement;

**Considérant** qu'en juillet dernier, le MRNF publiait le document « Orientations relatives à la sélection, à la mise en place et au fonctionnement des forêts de proximité »;

**Considérant** que le document d'orientation prévoit sur simple demande que les TPI, sous convention de gestion territoriale, soient transférées en forêt de proximité à compter d'avril 2013;

**Considérant** que des ajustements de territoire aux fins d'efficacité peuvent être considérés dans les nouvelles forêts de proximité;

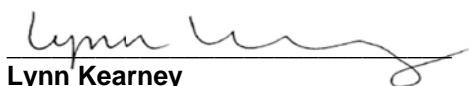
**Considérant** que des agrandissements appréciables aux fins de rendements peuvent être considérés comme nouveau projet.

**En conséquence**, monsieur le conseiller Ronald Cross, appuyé par monsieur le conseiller Morris O'Connor, propose et il est résolu que :

- La MRCVG demande au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune que ses actuelles terres publiques intramunicipales (TPI) deviennent une forêt de proximité au titre de la nouvelle Loi sur les forêts à compter d'avril 2013, et ce, en vertu de la politique nationale sur les forêts de proximité;
- Le conseil de la MRCVG présentera un projet pilote d'agrandissement de sa forêt de proximité au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans les meilleurs délais pour assurer la pérennité de la future forêt de proximité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Copie certifiée conforme au  
Livre des procès-verbaux



Lynn Kearney  
Trésorière et adjointe à la direction générale

Donné à Gracefield ce 31<sup>ième</sup> jour du mois d'octobre 2011